



**1. Je choisis mon régime et je le coche  sur le dossier d'inscription**

\* Régime DP3 = je mange 3 jours par semaine au self à 12h00 (les jours choisis sont imposés par l'établissement et communiqués à la rentrée)

\* Régime DP4 = je mange tous les jours de la semaine à 12h00 **SAUF le mercredi**

\* Régime DP5 = je mange du lundi au vendredi à 12h00

\* Régime Interne = je déjeune du lundi au vendredi midi, dîners du lundi au jeudi soir, je dors du lundi au jeudi soir, petits déjeuners du mardi matin au vendredi matin

\* Régime Externe = je peux manger de temps en temps au lycée à 12h00 en achetant un ticket à la gestion avant 11h00 à 5.55 €, possibilité d'acheter plusieurs tickets en espèces, CB ou chèque (ordre : lycée Elie VINET)

Je ne peux changer de régime qu'une **SEULE** fois dans l'année scolaire, en septembre je peux changer jusqu'au 15.09, les autres trimestres je peux demander avant le 18.12 (pour janvier mars), avant le 17.03 (pour avril juin). Faire un courrier ou mail à Madame la Proviseure (ce.0160010z@ac-poitiers.fr)

**2. Je choisis le responsable financier qui paie les frais scolaires (facture restauration) et je le coche  sur le dossier d'inscription pour l'année scolaire 2025-2026**

Un SEUL parent pourra être inscrit. Pas de changement en cours d'année sauf jugement, fournir document juridique. Bien écrire l'adresse mail pour l'envoi des factures.

**3. Je choisis le responsable financier qui perçoit les bourses (en cas de demande de bourses) et je le coche  sur le dossier d'inscription pour l'année scolaire 2025-2026**

Un SEUL parent pourra faire la demande, fournir un RIB bancaire en PDF obligatoirement au NOM du PARENT qui fait la déclaration en ligne, sans cela pas de paiement de bourses.

**En cas de changement de RIB, envoyer avant la fermeture du compte le nouveau RIB bancaire PDF à la gestion.**

Une fois le dossier d'inscription remis à l'établissement :

**4. Je dois OBLIGATOIREMENT m'inscrire dès le 25 août sur le site WEB de la région avec mon avis d'imposition 2025 (revenus 2024)**

<https://tarificationsolidaire.lycees.nouvelle-aquitaine.pro>

Déclaration à faire par **TOUS les parents responsables financiers**, boursiers ou non boursiers **AVANT LE 10.10.2025**

Le tarif du repas et de la nuit pour les internes sera calculé suivant cette déclaration, Tranche 1 à 11 = prix du repas de 2.30 € à 5.50 € selon les revenus. Sans cette déclaration en ligne le prix le plus élevé sera appliqué automatiquement sur la facture.

## 5. Envoi des factures

Les factures sont envoyées par mail au parent déclaré responsable financier coché sur le dossier d'inscription par l'adresse mail suivante :

[asap@noreply.phm.education.gouv.fr](mailto:asap@noreply.phm.education.gouv.fr) avec pour objet : **Avis des sommes à payer**

Environ fin octobre pour le 1<sup>er</sup> trimestre (septembre-décembre), courant février pour le 2<sup>ème</sup> trimestre (janvier-mars), courant avril pour le 3<sup>ème</sup> trimestre (avril-juillet)

Comme envoi en nombre, bien regarder dans les SPAMS et courriers indésirables, si pas d'envoi écrire un mail à la gestion : [int.0160010z@ac-poitiers.fr](mailto:int.0160010z@ac-poitiers.fr)

Les bourses sont déduites automatiquement de la facture d'hébergement, si inscrit **A PERCEVOIR => vous ALLEZ RECEVOIR la somme inscrite**  
si inscrit **A VOTRE CHARGE => vous DEVEZ PAYER la somme inscrite**

## 6. Paiement des factures

**Pas de prélèvement automatique mis en place pour cette année scolaire 2025-2026**

- **Paiement en ligne : (à prioriser)**

Possibilité de payer sur internet (télépaiement) les factures de demi-pension et d'internat au Lycée Elie Vinet, se connecter sur la plateforme EDUCONNECT : internet directement

<https://educonnect.education.gouv.fr>

Ou

Passer par le site du lycée <https://lycee-elie-vinet.fr/>, cliquer sur « ENT », et ensuite cliquer sur EDUCONNECT, responsable élève, renseigner identifiant et mot de passe et se connecter, descendre et cliquer sur scolarité services, mes services et paiement des factures et ensuite laissez-vous guider

- **Paiement par virement :**

**Nom et prénom de l'élève** + préciser DP ou INT

Nos coordonnées bancaires du lycée Elie Vinet :

Nom de la banque Code banque Code guichet Numéro de compte Clé RIB

TPANGOULEME TRES GENERAL 10071 16000 00001000243 02

IBAN : FR76 1007 1160 0000 0010 0024 302

BIC : TRPUFRP1

- **Paiement à la gestion du lycée :**

**CB, espèces ou chèque** (à l'ordre du lycée Elie Vinet + préciser au dos le nom et prénom de l'élève)

## 7. En cas de non-paiement des factures

**SEUL**, le parent inscrit comme **responsable financier** sur le dossier d'inscription reçoit la facture.

**EN CAS DE NON PAIEMENT, les DEUX parents reçoivent** par la suite les 2 relances, avis avant poursuite et état exécutoire avant l'envoi du dossier chez l'huissier.

En cas de très grandes difficultés financières, je peux demander un dossier de fonds social à la gestion ([int.0160010z@ac-poitiers.fr](mailto:int.0160010z@ac-poitiers.fr)), le compléter et l'envoyer avec toutes les pièces justificatives (dossier étudié par une commission suivant les critères sociaux, familiaux ainsi que le tarif solidaire)

Ou

Rencontrer l'assistant(e) social(e), **prendre RV AU 05 45 78 17 27**

**Pour tout changement de RIB et d'adresse mail en cours d'année AVANT la clôture du compte, PENSER à le communiquer à [int.0160010z@c-poitiers.fr](mailto:int.0160010z@c-poitiers.fr), + fournir un RIB bancaire en PDF**

**A CONSERVER**  
*Toute l'année scolaire 2025-2026*